

CONCLUSION - Quel avenir pour le vieux Saint-Antonin ?

RAPPORT MORAL PRESENTÉ A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 AOUT 1982

... L'ouverture, en juin 1981, du supermarché Unico, au bas de la Côte Rodanèze, marque une date, peut-être décisive, dans l'évolution socio-économique de notre ville. L'installation hors de l'enceinte de la vieille ville, d'un commerce aussi important, est l'aboutissement d'une évolution qui, esquissée après l'inondation de 1930, s'est affirmée au lendemain de la dernière guerre. Insensiblement et comme sournoisement, au début, puis de manière systématique, officielle et rapide au cours de la dernière décennie, elle a plongé notre ville dans l'ère de la civilisation automobile et qui a déjà, ailleurs et depuis longtemps, transformé et souvent défiguré villes et villages de notre pays.

Ici comme ailleurs, nous avons vu croître et prospérer l'habitat pavillonnaire et le regrettable mitage de nos vallons, de nos côteaux et, maintenant, du plateau de Servanac... Ainsi tous les caractères de la civilisation « moderne », les signes typiques du règne de l'automobile, marquent le visage de notre commune et conditionnent le mode de vie de ses habitants. On n'arrête pas le progrès !!.

Pendant la même période et parallèlement à cette expansion urbanistique... on a vu le centre vénérable de notre ville dépérir, perdre peu à peu ses habitants, ses activités artisanales et, maintenant, commerciales... Nombre de commerçants ne résident plus dans la maison où ils tiennent boutique. Les services publics ont glissé vers la périphérie ou émigré vers les faubourgs lointains comme l'E.D.F. Seule reste, pour longtemps sans doute grâce à son heureuse restauration, la mairie, devant une place désertée. Le très beau marché du dimanche matin, lui-même, qui animait pour un court moment, les places de la Halle et du Buoc, n'a pas résisté à l'exode général et a planté ses tréteaux sur la place des Tilleuls si facilement accessible aux voitures des chalands et aux camions des marchands. C'est vrai, on n'arrête pas le progrès !!!

On avait pu espérer, à partir de 1976, avec l'arrivée des artistes et artisans d'art, une relative revitalisation de nos places et de nos rues, renforcée quelques années plus tard, par l'installation d'un médecin et de deux dentistes... Mais, déjà, certains artistes et artisans d'art sont repartis ou vont partir : ils n'ont sans doute pas trouvé l'accueil qu'ils espéraient ou le cadre de vie qu'ils souhaitaient.

Alors, passée la courte période d'été, où une animation factice abuse le visiteur, la vieille ville, l'automne venu, présente un aspect désolé avec ses maisons aux volets clos, ses rues et ses places vides, paradis des chiens innombrables, venus on ne sait d'où, qui, quotidiennement, en toute impunité, et tout à loisir, y déposent une ligne médiane de crottes cependant que, ça et là certains trouvent commode de garer leur voiture au milieu de la rue tranquille, devant leur logis. Les habitants qui s'obstinent à vivre dans la vieille ville ne peuvent que balayer devant leur porte et la propreté des rues est, bien souvent, douteuse.

Ces habitants, en effet, sont de moins en moins nombreux. Le recensement de mars 1982 en dénombre 373 seulement dans le centre ancien, là où on en comptait jusqu'à 4.000, voici deux siècles, et encore près de 2.000, vers 1900. Ces obstinés occupent 176 résidences principales cependant qu'on enregistre 273 logements vacants ou inhabitables et 148 résidences secondaires. Si l'on considère l'ensemble formé par la vieille ville et ses boulevards qui constitue l'agglomération proprement dite, classée site inscrit, on dénombre 528 habitants qui occupent 273 résidences principales avec, à côté, 297 logements vacants et 177 résidences secondaires (fig. 7 et 8). Quel gâchis ! Tout cela réparti autour de 42 rues, 10 places et 4 boulevards. Une véritable structure urbaine, pour une population de village !

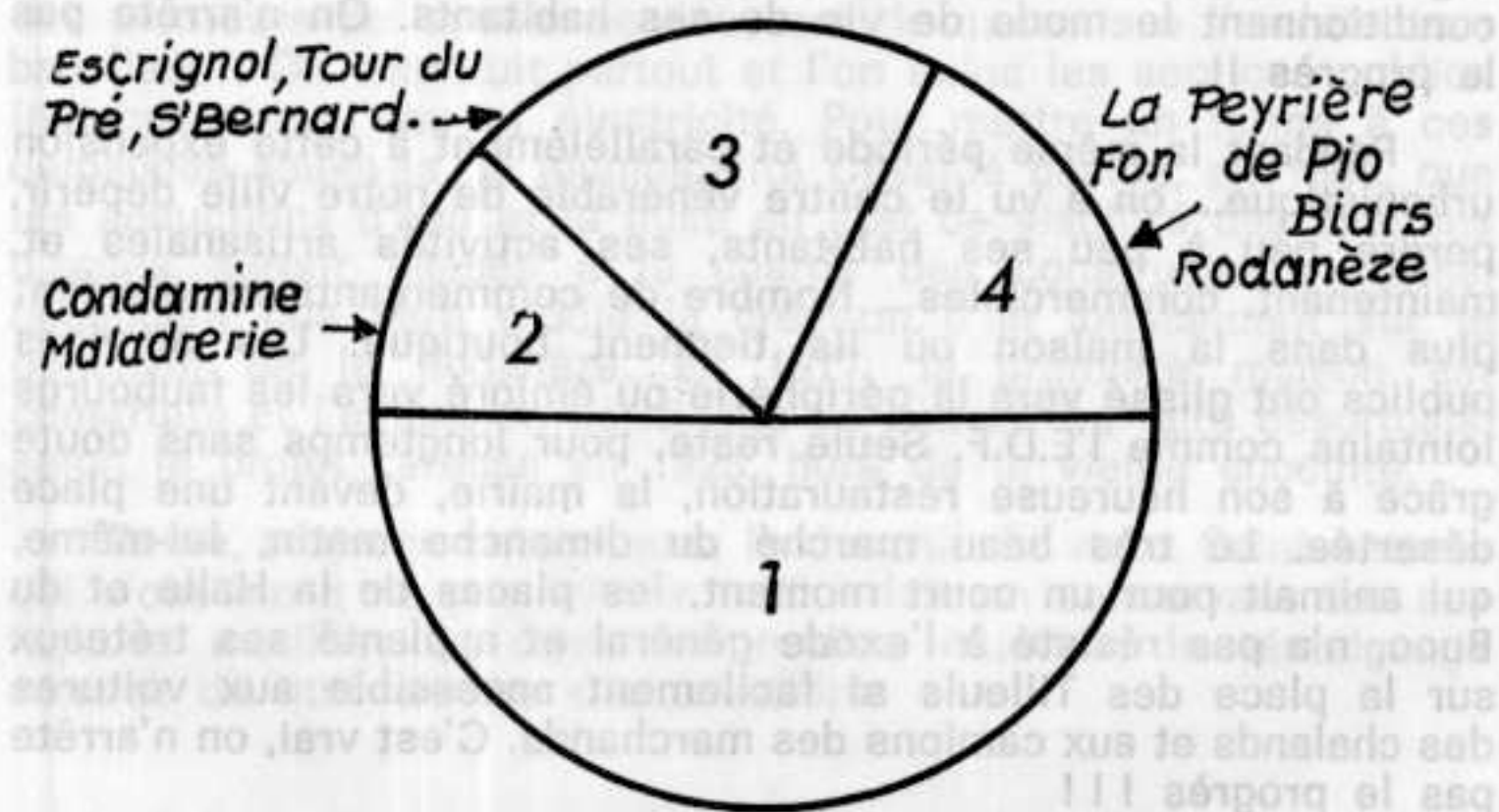


Fig. 7 — Répartition de la population agglomérée :

1. - Centre ville
2. - Faubourg Ouest
3. - Faubourg Nord
4. - Faubourg Est

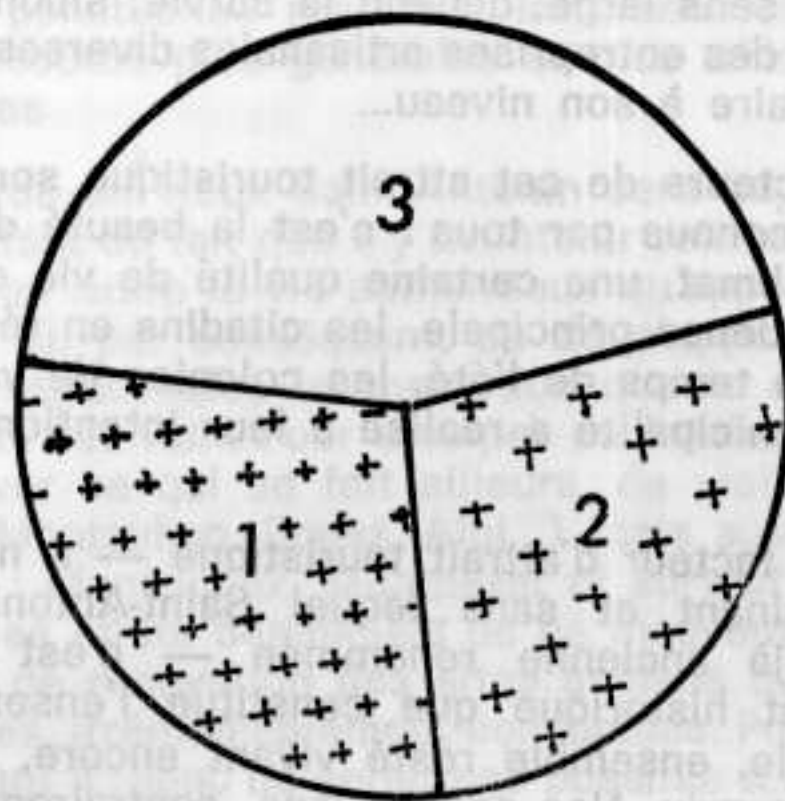


Fig. 8 — Répartition des logements dans la vieille ville :

1. - Résidences principales
2. - Résidences secondaires.
3. - Vacants ou en ruine.

La désertion du centre ancien des villes est un phénomène général caractéristique de notre époque. Expression d'un nouveau mode de vie, il s'accompagne habituellement d'une croissance démographique fruit elle-même d'une expansion économique bénéfique. Ce n'est pas le cas, hélas, pour notre ville et la commune puisque, comme par dérision, la seule fabrique importante fermait ses portes au moment même où s'achevaient les logements HLM qu'on lui croyait indispensables. Non, il n'y a pas de progrès : le dernier recensement nous apprend que la population de notre commune a encore diminué (1) très légèrement certes, et cela en dépit des nombreuses constructions individuelles et du développement considérable des équipements collectifs... Il faudrait être vraiment optimiste ou irréaliste pour espérer un renversement prochain de cette tendance. Il semble, au contraire, raisonnable d'envisager la poursuite de ce processus tant qu'aucune perspective de développement de l'emploi, au niveau agricole, industriel ou tertiaire ne sera en vue.

... Pour l'heure, et sauf démonstration contraire convaincante, la seule ressource économique dont nous puissions être sûrs réside dans l'attrait touristique de notre ville et de sa région...

(1) Cette affirmation est fondée sur la comparaison des états récapitulatifs des recensements de 1975 et 1982. La Gazette Municipale de Juin 82 donne des chiffres qui, compte tenu du détachement de la paroisse d'Algulères intervenu entre les deux recensements, conduisent à une conclusion inverse : légère augmentation.

Du tourisme au sens large, dépend la survie, sinon la prospérité, des commerces, des entreprises artisanales diverses et le maintien du secteur tertiaire à son niveau...

Certains facteurs de cet attrait touristique sont bien connus ou du moins reconnus par tous : c'est la beauté du site naturel, la douceur du climat, une certaine qualité de vie qui attirent les retraités en résidence principale, les citadins en résidence secondaire et, pour le temps de l'été, les colonies de vacances et les estivants. La municipalité a réalisé à leur intention d'importantes infrastructures.

... Un autre facteur d'attrait touristique — à notre sentiment le plus déterminant et sans lequel Saint-Antonin n'aurait pu acquérir sa déjà ancienne renommée — c'est le patrimoine archéologique et historique que constitue l'ensemble médiéval de la vieille ville, ensemble resté vivant encore, ce qui en fait l'originalité et le prix. Nos concitoyens, contrairement aux étrangers, paraissent, en général, peu conscients de cet atout et se résigneraient sans trop de peine à son dépérissement sous prétexte qu'il faut « vivre avec son temps »... N'est-il pas symptomatique que les habitants du vieux Saint-Antonin ne soient représentés que par un seul conseiller à l'assemblée municipale de dix-sept membres ! De surcroît, il habite sur les boulevards et tourne le dos à la vieille ville ! (2)

Pourtant, le centre ville renferme la moitié de la population agglomérée (3) et le tiers de la population totale de la commune. C'est de loin le quartier le plus peuplé encore !

Pourtant, le vieux Saint-Antonin reste, en dépit de tout, le centre vivant de l'agglomération, lieu de rencontre des enfants venus des faubourgs qui jouent sous la halle ou en parcourent les rues et les places parce qu'ils ont besoin de ce bain social dont les prive l'habitat pavillonnaire. C'est toujours dans le vieux Saint-Antonin que se déroulent les festivités et animations d'été, pas toujours goûtées des riverains, il faut bien le dire...

Pourtant, en dépit de toute prétendue logique d'habitat moderne, et salubre, le vieux Saint-Antonin s'obstine à vivre... On voit, sans cesse, de nouveaux chantiers s'ouvrir ; onze toitures ont été refaites et dix façades restaurées cette année, sans parler des multiples travaux de remise en état qu'ont permis les importants secours accordés à certains sinistrés. Ce sont là des signes concrets et irréfutables d'une possibilité de revitalisation mais...

(2) Les élections municipales de 1983 auront permis l'entrée de deux nouveaux conseillers habitant le centre ancien : Mme Aliès et le Docteur Raynal.

(3) Le recensement considère comme agglomération le territoire qui s'étend des Fours à Chaux de Fondplo et de la Popie à Ponget !

ces opérations ponctuelles resteront impuissantes à ralentir le déclin si des mesures plus générales et plus officielles ne sont rapidement prises.

La sauvegarde du vieux Saint-Antonin sera impossible si ses habitants le quittent du fait que s'y maintenir relève de l'héroïsme, si, peu à peu, s'en retire la vie authentique qu'apportent magasins et boutiques et si, par conséquent, se développe en l'esprit de chacun et des responsables la conviction que le déclin est fatal et que tout effort est vain. Pour dissiper ce fatalisme pessimiste, il suffit d'observer ce qui se fait ailleurs, de visiter le cœur de villes proches (Montauban, Rodez, Albi...) mais aussi des villages comme le nôtre : Montricoux, Montpezat et surtout Najac. Partout on constaterait les effets bénéfiques de ce mouvement général de réhabilitation et de rénovation des sites anciens que l'on croyait, il y a peu d'années, irrémédiablement condamnés. Pourquoi ce qui a été fait récemment à Najac ne serait pas possible à Saint-Antonin ?

... L'essentiel, et le plus difficile, c'est d'établir un plan général de réhabilitation, un plan d'urbanisme en quelque sorte, qui définirait le futur visage de la cité et qui, tout en préservant très soigneusement son caractère médiéval, le rendrait habitable dans les conditions de vie moderne. Cela suppose évidemment des curetages et des élargissements de quelques voies. L'idée n'est pas nouvelle... elle a été reprise plusieurs fois comme on l'a vu plus haut. C'est cette idée qui guide le travail de Monsieur Eric RADOVICH, élève-architecte, pour l'établissement de son mémoire sur Saint-Antonin sous la direction de M. l'Architecte des Bâtiments de France. C'est cette idée que devaient reprendre les responsables de la commission habitat du P.A.R. et les membres du bureau d'études désigné il y a six mois. Il semble que ces études n'avancent guère et n'aient abouti, jusqu'à présent, qu'à des conclusions dérisoires... Il y a pourtant urgence.

En attendant que cet instrument indispensable soit établi, des mesures, à notre portée, pourraient être prises.

En premier lieu, il semble possible de modifier les mentalités par une amélioration du cadre de vie des habitants de la vieille ville afin d'inciter ceux qui y vivent à y rester et peut-être à en attirer de nouveaux, amélioration possible à différents niveaux :

- propreté des rues, des places et des espaces publics,
- aménagement des asiles de calme que sont le jardin du Musée, la place Mazerac, la cour Nord de la Mairie, le quai de l'Aveyron aux Moines et rénovation des nombreux bancs vétustes ou délabrés,
- aération de certains quartiers : la rue Cayssac, en particulier, pourrait être très agréable pour ses nombreux

- habitants si l'on abaissait le mur de clôture de l'ancien Couvent et si l'accès des lieux d'aisance était modifié,
- restriction des aires de stationnement prolongé des automobiles,
 - lutte contre le bruit nocturne dont se plaignent, en été, les habitants de certains quartiers,
 - interventions pour qu'il soit mis fin à l'implantation anarchique des réseaux aériens (pour le téléphone, le but est atteint).
 - intervention pour le rétablissement de la subvention automatique accordée autrefois par les Bâtiments de France, pour le ravalement des façades,
 - enfin, révision des bases d'établissement de la taxe d'habitation dont la répartition défavorise les habitants de la vieille ville : sur 27 particuliers acquittant plus de 1.000 F de taxe d'habitation, pour toute la commune, onze habitent la vieille ville.

En second lieu, et pour faciliter la réalisation du plan général de réhabilitation dont il a été parlé plus haut, des mesures conservatoires devraient être prises pour s'assurer de l'indispensable maîtrise des sols. Une révision du P.O.S. est indispensable à cet effet, dans l'immédiat, ainsi que le rejet systématique de toute demande d'aliénation du domaine public, quel qu'il soit, à l'intérieur de la vieille ville.

.....

En montrant ce qui a été tenté jadis, en suggérant des mesures concrètes, à court et moyen terme, nous avons essayé de convaincre chacun que la sauvegarde du vieux Saint-Antonin n'est pas un rêve de poète, mais une entreprise vitale pour la commune, plaidant ainsi ce que nous croyons être une bonne cause même si, aux yeux de certains, c'est une cause perdue. Si tel devait être le cas, nous en aurions tristesse mais non regret de tout ce qui a été fait, depuis dix ans, au sein de notre association où chaque initiative, chaque action, chaque effort d'animation, d'accueil, d'information, de recherche et d'édition ne procédait que du seul et même mot d'ordre : « Faire connaître et aimer Saint-Antonin », avec la conviction que l'éclosion de ce sentiment entraînerait les actions concrètes nécessaires. C'est sans doute ici que l'on peut parler de rêve de poète !...

Saint-Antonin Noble-Val

15 août 1982 — 4 janvier 1983

DOCUMENTATION : Archives Municipales : Séries BB - JJ - D et M.